



Téléphone : 450-568-2124
Télécopieur : 450-568-7465

Le 07 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président national
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank Street,
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Objet : Demande d'appui pour Postes Canada

Monsieur Denis Lemelin,

Veillez trouver ci-joint copie conforme de la résolution numéro 14-10-188 adoptée par le conseil municipal à la séance du 06 octobre 2014, concernant l'objet mentionné ci-haut.

Ladite résolution parlant d'elle-même, nous vous y référons, tout en demeurant à votre entière disposition pour les commentaires qu'elle pourrait susciter.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez, Monsieur Lemelin, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Hélène Latraverse
Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière p.i.

p.j. (1)

c.c de la résolution : Madame Lisa Raitt, ministre des Transports,
MM. Louis Plamondon, député fédéral
Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des Municipalités

EXTRAIT DE RÉSOLUTION

06 octobre 2014

À une séance ordinaire tenue le 06 octobre 2014 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

- Pascal Théroux
- Jean Duhaime
- Yves Plante
- Daniel Labbé
- Julie Bouchard

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Yelle.

Résolution 14-10-187

Demande d'appui du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

CONSIDÉRANT que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité de Saint-François-du-Lac demande à la ministre responsable de Postes Canada, que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité de Saint-François-du-Lac demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.